

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le trois décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUE, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAIN, Roger RICARD, Loïc LACROIX, Claude JUGE, Armelle JOLYS, Norbert LIVENNAIS, Isabelle LAUNAY, Sonia GUIOULLIER, David HOCDE, Sophie DESMIER, Damien DESERT.

Étaient absents ou excusés : Sylvine GAULTIER, Aude LECLERC-VOUAUX, Romain BRETON, Sophie BALLU.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Mme Sylvine GAULTIER.

M Claude PAILLARD est porteur d'un pouvoir de M Romain BRETON.

Mme Christelle EVAIN est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

Mme Armelle JOLYS est porteuse d'un pouvoir de Mme Sophie BALLU.

Monsieur le Maire constate que le Conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvre.

Monsieur Loïc LACROIX est élu secrétaire de séance.

FINANCES

2024 – 098 : DECISION MODIFICATIVE N°6 – BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 099 : ADMISSION EN NON-VALEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DETR 2025

2024 – 100 : DETR 2025 – VOIE DOUCE - RD771

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ENVIRONNEMENT

2024 – 101 : DESIGNATION D'UN REFERENT GESTION DES BIODECHETS ET DES DECHETS VERTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

BATIMENTS

2024 – 102 : FINANCEMENT - PARTAGE DES ETUDES DE FAISABILITE D'AMENAGEMENT DU CENTRE SOCIAL ENTRE LA COMMUNE ET LA CCPC

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

2024 – 103 : PROGRAMME VOIRIE 2025 – REFECTION DE TROTTOIRS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

HABITAT

2024 – 104 : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ET OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU)

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2024 – 105 : VENTE DES ANCIENNES TABLES DE LA SALLE DE L'ENTR'ACTE AUX ASSOCIATIONS LOCALES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

2024 – 106 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE D'UN ENFANT SCOLARISE A LA GUERCHE DE BRETAGNE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2024 – 107 : DESIGNATION D'UN REFERENT AUPRES DU SDIS 53 « CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS »

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 108 : CONVENTION DE SERVITUDES – DESSERTE ET ALIMENTATION DU RESEAU ELECTRIQUE – RUE DES COMBATTANTS D'AN

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 13 décembre 2024.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**